



**UNION PAYSANNE**  
L'Alliance de la Terre et de la Table

**Union paysanne**  
C.P. 899, succursale Bureau Chef  
Lachute, Québec J8H 4G5  
Tél. (450) 230-5046  
paysanne@unionpaysanne.com

## Projet de loi 54: Le respect des impératifs biologiques doit devenir l'outil de mesure du bien-être animal au Québec.

*Lachute, 24 septembre 2015:* L'Union paysanne hier soir a présenté son mémoire lors des consultations de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) sur le projet de loi 54, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal.

D'entrée de jeu l'Union paysanne a précisé qu'il n'est pas possible de parler d'améliorer les conditions de vie des éleveurs sans parler d'améliorer les conditions de vie des éleveurs. L'industrialisation de la nourriture et des élevages a une grande part de responsabilité dans les souffrances inutiles subies par les éleveurs et par les animaux de ferme.

Nous déplorons justement le gommage de la réalité utilisés par des groupes appartenant à l'industrie. Sous des termes alambiqués comme « code de conduite, standard de qualité et normes consensuelles », ces groupes semblent refuser de mettre le doigt sur le bobo.

Les fameux codes de bonnes pratiques vantés par l'industrie et l'UPA lors des audiences sont taillés sur mesure pour eux et non pour le respect des impératifs biologiques des animaux. En plus de faire crouler les éleveurs sous des règles normatives et une paperasse excessive, ils créent à toute fin pratique une fausse notion du bien-être animal. Il ne suffit pas de mettre un matelas sous les pieds des vaches laitières pour justifier qu'elles sont attachées en permanence pour plus de 90% d'entre elles au Québec.

Alors que l'Europe fait des pas de géant au Québec nous nous cachons derrière l'impondérable de la compétitivité. Comme si respecter les impératifs biologiques des animaux étaient incompatibles avec la rentabilité.

C'est pourquoi l'Union paysanne propose au ministre Pierre Paradis que les impératifs biologiques des animaux deviennent *graduellement* l'outil de mesure du bien-être animal au Québec.

Un comité-conseil permanent, rattaché au MAPAQ, composé d'intervenants du monde agricole, de vétérinaires, de biologistes et de groupes de consommateurs, aurait le mandat d'établir cet indice du bien-être animal. Cet indice permettrait aux éleveurs de savoir où ils se situent en terme de bien-être animal et ensuite de se fixer des objectifs clairs et mesurables afin d'augmenter cet indice.

L'État devrait soutenir la progression des éleveurs dans le processus. Comme société nous ne pouvons plus faire l'économie du débat autour du bien-être animal des animaux de ferme. Il n'est plus possible non plus de faire abstraction du fait que les conditions de vie des éleveurs se sont elles aussi détériorées, soumises à l'industrialisation et au libre-échange. Plus que jamais la souveraineté alimentaire apparaît comme une chance de rétablir un lien avec nos bêtes.

-30-

**Pour information :**

Benoit Girouard  
Président Union paysanne  
450-495-1910

Maxime Laplante  
Vice-président  
418-926-2473